

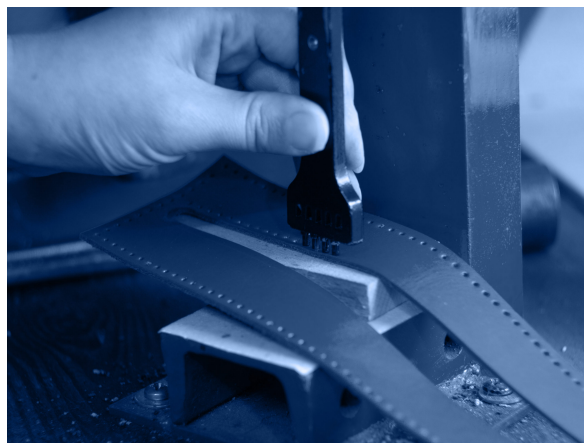
- Maroquinerie

Piqueur(se) polycompétente

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 3



Missions

À partir d'instructions de travail, dans le respect des procédures, des règles d'hygiène, d'ergonomie et de sécurité, le (la) piqueur(se) polycompétent(e) intervient dans le processus de fabrication, en série ou unitaire, d'articles de maroquinerie. Il/elle assemble à plat ou en forme des pièces et sous-ensembles (en cuir et autres matériaux souples), préparés en amont, par des opérations de piquage sur différentes machines à coudre industrielles (plate, pilier, canon, machine programmable ou automatique) et en réalisant différents types d'assemblage, de montage en vue de donner à l'article son volume et son aspect définitif.

- Est amené à intervenir à différents stades du processus de fabrication, sur différents postes de piquage.

CERTIFICATEURS

Fédération française de la maroquinerie
Commission paritaire nationale de l'emploi
et de la formation professionnelle (CPNEFP)
de la branche maroquinerie - Fédération
française de la maroquinerie (FFM)

CONVENTION COLLECTIVE

IDCC 2528 : Convention collective nationale
de travail des industries de la maroquinerie,
articles de voyage, chasse sellerie, gainerie,
bracelets en cuir

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de
professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)



BC01 – S’informer, préparer et suivre ses activités

- Consulter les documents de travail et exploiter les données techniques
- Organiser le poste de travail
- Effectuer l’entretien, le réglage courant des machines et la maintenance de premier niveau
- Relayer les informations

BC02 – Assembler des pièces et sous-ensembles par piquage à plat

- Réaliser et contrôler les opérations de piquage à plat de pièces et de sous-ensembles

BC03 – Monter des articles de maroquinerie par piquage des sous-ensembles

- Réaliser les opérations de piquage en forme de sous-ensembles en vue de donner à l’article son volume et son aspect définitif

Modalités d'évaluation

Les évaluations sont organisées et conduites par l'organisme habilité en centre de formation et/ou en entreprise. Elles s'appuient pour chaque bloc de compétences sur les modalités suivantes : livret du candidat, questionnaire technique, observation en situation de travail et entretien individuel.
